

Procédure d'utilisation de la fonction DETAXE

Plan du document :

I.Qu'est ce que la Détaxe ?	1
II.Paramétrage	2
III.Edition des Bordereaux de Détaxe	3
1. En Dossier Technique.....	3
2. En Vente en l'état.....	4
3.A partir du menu « Détaxe ».....	5
IV.Suivi des Détaxes	6

I. Qu'est ce que la Détaxe ?

La détaxe d'un produit consiste, pour l'acheteur non soumis à la TVA française, à pouvoir acheter un article en France (au prix TTC) et à se faire rembourser le montant de la TVA après passage de la douane.

Cela implique l'édition des **bordereaux de détaxe** par le vendeur, le client devant faire tamponner l'un des bordereaux à la douane lors de la sortie du territoire de l'objet acheté et l'envoyer à l'acheteur. Ce dernier s'engage à rembourser le client du montant de la TVA de son achat à réception du bordereau visé par les douanes.

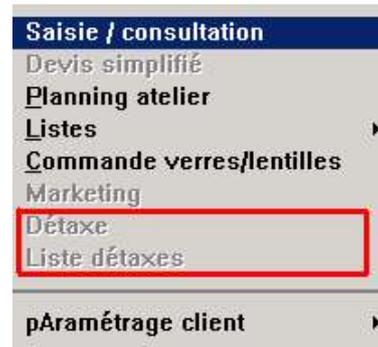
La fonction détaxe d'Irris permet l'**édition** de ces bordereaux de détaxe et le **suivi des retours** des bordereaux visés par les douanes.

La détaxe ne peut être faite que sur une vente ayant généré un CA : soit lors d'une vente en l'état, soit après validation d'une facture optique ou lentille.

Elle n'a aucune conséquence sur le CA indiqué par Irris. La prise en compte de la défalcation de la TVA remboursée est une écriture comptable qui doit être gérée par un logiciel de comptabilité.

II. Paramétrage

Par défaut, le menu "Client" contient 2 lignes concernant la détaxe qui sont grisées et non accessibles :



Il faut donc activer la détaxe afin de pouvoir y accéder au niveau du menu « Client ». Pour cela, aller au point « Paramétrage Magasin – Paramètres généraux ». L'écran suivant apparaît :

Cocher la case « Détaxe » pour **activer la fonction**.

Les points « Détaxe » et « Liste détaxes » deviennent accessibles dans le menu « Client » :



Cette activation aura également comme conséquence de faire apparaître un bouton supplémentaire, intitulé "Détaxe" en vente en l'état et en facturation des fiches techniques optiques et lentilles.

III. Edition des Bordereaux de Détaxe

La vente n'est aucunement modifiée par la détaxe et doit se saisir tout à fait normalement (avec les prix TTC des articles). **L'acheteur doit régler le montant total de la vente.**

L'édition des bordereaux de détaxe peut se faire soit directement lors de la vente, soit après la vente.

1. En Dossier Technique

Une fois le dossier saisi, **la facture doit avant tout être validée.** Pour cela, cliquez sur le bouton

Facture

puis, sur l'écran apparu, cliquez sur le bouton

val.Facture

. Il en résulte l'écran suivant :

EQUIPEMENT	T.I.P.S.	PV Brut	Remise	PV Net	RemMut	Rbt SS	Rbt Mut
Monture	2223342	195,00	MAN	20,00	175,00	1,85	0,00
Verre D	2259966	158,00		0,00	158,00	2,38	0,00
Suppl D		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00				0,00	0,00
		0,00					
Verre G	2259966	158,00		0,00	158,00	2,38	0,00
Suppl G		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00				0,00	0,00
		0,00					
DIVERS		24,00	MAN	2,00	22,00		
TOTAUX		535,00		22,00	513,00	0,00	6,61

PART CLIENT 513,00

DetaXe

Edi.facture Règlement Divers recTips X

Cliquer sur le bouton **DetaXe** pour lancer l'édition des bordereaux. La boîte de dialogue suivante apparaît :

Voulez-vous saisir le numéro de passeport ?
(ATTENTION : le numéro de passeport doit être saisi sur la 1ère ligne des observations client)

Oui Non

Répondre « Oui » pour saisir le numéro de passeport du client sur la première ligne des observations de la fiche technique. Ce numéro sera imprimé sur les bordereaux de détaxe.

Attention, si une observation a déjà été saisie sur cette ligne, elle sera automatiquement effacée. (Dans ce cas, mieux vaut répondre « Non »).

L'édition des bordereaux se fait quelle que soit la réponse : Après la réponse « Non » ou bien après la saisie du numéro de passeport.

2. En Vente en l'état

Une fois la vente saisie normalement, la sélectionner dans la liste des ventes en l'état :

T	NUM	DATE	MODELE	RAY	QTE	MONTANT	REMISE	
VE	12584	14/04/2005	CORDON	DC	1	10,00 E	0,00	
VE	12583	14/04/2005	PRODUITS LENTILLES	LP	1	16,75 E	0,00	
VE	12582	14/04/2005	ETUI	DE	1	19,50 E	0,00	
VE	12585	14/04/2005	SOLAIRE DIOR	S	1	225,00 E	0,00	

Cliquer ensuite sur le bouton  pour lancer l'édition des bordereaux. L'écran suivant apparaît pour la saisie du numéro de passeport :

Numero de passeport :

Ce numéro n'est pas consultable par la suite. Il est uniquement demandé pour l'impression sur les bordereaux de détaxe.

- ♦ Cliquer sur le bouton  pour valider le numéro de passeport saisi et lancer l'impression.
- ♦ Cliquer sur le bouton  pour lancer l'impression directement (sans reporter de numéro de passeport).

- ♦ Utiliser le bouton **Extr.** pour transformer la détaxe sélectionnée en détaxe extraite. La boîte de dialogue suivante apparaît pour confirmer la transformation :

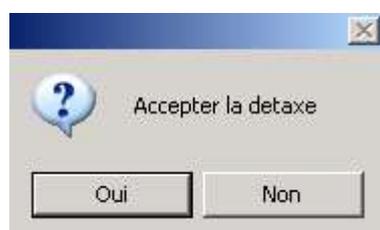


« Oui » confirme l'extraction de la détaxe (la détaxe passe dans la liste des détaxes « extraites »),

« Non » annule la demande d'extraction (la détaxe reste dans la liste des détaxes « en cours »)

- ♦ La détaxe ne sera accordée qu'au retour de l'exemplaire visé par la douane. Il suffit alors de mettre à jour le dossier concerné.

Utiliser le bouton **Accept.** pour transformer la détaxe sélectionnée en détaxe « acceptée ». La boîte de dialogue suivante apparaît pour confirmer la transformation :



« Oui » confirme l'acceptation de la détaxe (la détaxe passe dans la liste des détaxes « acceptées »),

« Non » annule la demande d'acceptation (la détaxe reste dans la liste des détaxes « en cours »)

La sélection des détaxes apparaissant dans la liste se fait à l'aide du choix :

Extraites ◊ **Acceptées** ◊ **En Cours** ◊

Sélectionner l'une des possibilités pour avoir dans la liste respectivement :

- Toutes les détaxes de la période ayant été extraites,
- Toutes les détaxes de la période ayant été acceptées,
- Toutes les détaxes de la période qui sont toujours en attente.

La liste des détaxes accordées permet notamment de contrôler le non-paiement de la TVA restituée au client.